Chronique des Bénédictins de Bellaigue de décembre 2014 à février 2015

Publié le 9 décembre 2015
5 minutes

Le mot du cellérier

Lorsque notre dernière lettre est partie chez l'imprimeur, les échaffaudages qui couvraient le mur nord de l'abbatiale n'étaient pas encore démontés. Cela fut fait peu de temps avant Noël. La partie du mur qui a été refaite est désormais plus visible, en attendant que les intempéries (ou une patine) viennent vieillir les pierres…

Après l'inauguration du sanctuaire restauré en novembre 2013, d'aucuns nous ont dit : « Il ne manque plus que les vitraux ! » C'est en effet un élément qui a une place de choix dans l'architecture d'une église. Chez les cisterciens cependant, les vitraux restent très discrets : n'ayant pas pour but d'enseigner l'histoire sainte ou la vie des saints, comme dans les cathédrales ou les églises paroissiales, ils sont destinés à atténuer l'éblouissement d'une lumière trop vive pour faire le lien entre la pierre et la lumière. C'est ainsi qu'ils concourent à la simplicité et à l'harmonie de l'édifice pour favoriser le recueillement.
Les couleurs demeurent très sobres, afin de ne pas détourner l'âme du moine de l'essentiel en attirant son oeil à l'extérieur. Parmi les divers motifs que l'on retrouve dans les vitraux cisterciens, nous avons orienté le travail des ateliers en concurrence vers les motifs floraux plutôt que vers les motifs purement géométriques. Les prototypes fournis pour le concours correspondent si bien à notre attente que nous sommes dans l'embarras du choix…
Pour conclure, nous confions à vos prières d'importantes réunions qui permettront de présenter les derniers travaux de nos architectes aux archéologues et aux Monuments Historiques.

La chronique du monastère de décembre 2014 à février 2015

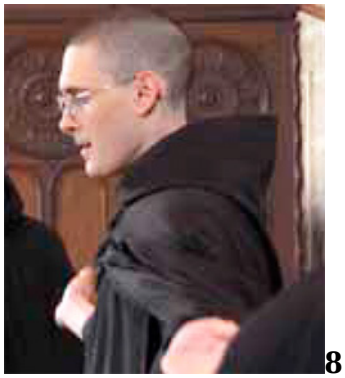

8 décembre : Attiré par l'Immaculée, miroir sans faille, splendeur de la lumière éternelle, **notre frère Romuald**, en prononçant ses 1 vœux, s "élance à la poursuite de

cette unique fin du moine : la pureté du cœur ou un regard qui ne s'appartient pas, fasciné par Dieu. Ses parents, loin de regretter leur voyage, emportent toutes ces choses dans leur cœur et leurs yeux émerveillés, jusqu'en Nouvelle France !

9 décembre : **Le R. P. Jean-Marie** (Fraternité de la Transfiguration) vient célébrer les obsèques du **Dr Laynaud**, qui s'était dévoué pour soigner notre père Dom Ange, durant sa dernière maladie.

10 décembre : Notre-Dame de Vergheas, une des Vierges en majesté d'Auvergne les plus réputées, reçoit la visite des novices, venus honorer son image en action de grâces pour la fête de famille du 8 décembre.

23 décembre : Si proche du saint jour de la Nativité ! Dans son « impatience », le Seigneur est venu chercher l'âme de notre voisin et fidèle **M. H. Cortenraad** le 19 décembre (*O Radix Jesse*, … venez nous délivrer, dès lors ne tardez plus !). **Le R.P. Laurent**, capucin, vient prononcer l'oraison funèbre de leur frère tertiaire franciscain.

Noël : Torrent de lumière déifique qui déferle chaque année sur le monde pour rajeunir les âmes attentives. Ce soir, penchés sur la crèche, nous renouvelons la consécration de notre famille monastique à Jésus-Enfant, « maître de vie intérieure, modèle d'obéissance et guide dans le chemin de la perfection ».

5 janvier : Vigile de l'épiphanie où l'on s'apprête à commémorer aussi le miracle des Noces de Cana – « Avec leurs présents les mages accourent à des noces royales où s'éjouissent les convives avec l'eau changée en vin, alleluia » (Laudes) – tandis qu'est déposée en abondance cette même boisson précieuse à la porte du cloître ; la Providence semble insinuer par cette coïncidence qu'au delà du royal cadeau, c'est comme une participation liturgique (Saint Paul désigne la quête en faveur des fidèles de Jérusalem par les mots : « grâce, bénédiction, ministère sacré, espèce de Liturgie »), une tendresse divine qui nous oblige à remplir nos cœurs, a posteriori, de l'eau de la gratitude et de l'humilité.

8 janvier : à l'occasion de la grande promenade d'hiver, nos lèvres prennent les accents des bergers de Bethleem pour offrir à l'Enfant-Dieu et à la « Vierge féconde de grand" beauté » quelques noëls de la Vieille France, et même de l'Allemagne : O Kinderlein… !

12–19 janvier : Cette question lancinante : » à quand la fondation de Reichenstein ? » témoigne de l'attente vive que suscite ce projet. Pendant une semaine, **R.P. Prieur et une dizaine de frères** ont, par leur présence et la célébration de l'Office divin dans le futur moûtier, attisé encore les désirs qui ne demandent qu'à s'embraser pour faire briller un nouveau foyer de vie contemplative. Alors… quand sera-ce pour de bon ? Après que la restauration de l'église sera achevée, car le reste des bâtiments est déjà suffisamment aménagé pour débuter. La petite troupe ne dédaigne pas d'aller vénérer les augustes reliques qui font l'honneur de la contrée (Aix-la-Chapelle, Cologne …). Si la communauté est clairsemée pendant l'absence de nos frères, la bergerie, elle, se remplit et c'est plaisir que de voir ces douze agneaux nouveau-nés tout noirs, gambader dans la prairie. Intrépides, ils découvrent à la fois la couleur du ciel et la froidure de l'hiver. Les plus astucieux se débrouillent pour attraper une bronchite et se faire dorlotter… au chauffoir, s'il vous plaît !

2 février : Quel beau jour pour une profession solennelle ! **Notre frère Maur** reçoit miséricorde au milieu du temple que sont ses frères et est ainsi présenté à Dieu par les mains de la Vierge toute pure. Une délégation de professeur et de séminaristes d'écône est là pour démontrer que nos frères n'y ont pas laissé un trop piètre souvenir durant leurs études de philosophie !

Pour aider le monastère de Bellaigue

Pour nous aider :	Pour les entreprises :
Chèques à l'ordre de : ASSOCIATION SAINT BENOÎT *Reçu fiscal sur demande (à joindre au chèque)* Pour les particuliers : *66 % du montant est déductible de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % du revenu imposable.* Déductions fiscales sur l'ISF : *jusqu'à 75 % du montant du don (nous consulter pour les modalités pratiques).*	*60 % du montant est déductible de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaire.* *Références bancaires* — *Banque* — *Guichet* — *Numéro de compte* — *Clé* BNPPARIBAS — 30004 – 00320 – 000 101 773 16 – 70 Av. Jean Jaurès — 63700 SAINT-ELOY-les-Mines Depuis l'étranger : ***IBAN :*** **FR 76 3000 4003 2000 0101 7731 670** ***BIC - SWIFT :*** **BNPAFRPPCLF** ou virements sur notre CCP : CCP n° 0650 198U Centre de CLERMONT-FERRAND
En Suisse : *Virements sur le compte de* **Association saint Benoît** *IBAN :* **CH92 00264 264634813M1G** *BIC - SWIFT :* **UBSWCHZH80A** **UBS AG - CH-8098 ZURICH**	Nous vous informons que votre **don** peut aussi se faire **sous forme de titres** (actions et OPCVM), cette possibilité vous permettant d'effacer la plus-value latente des dits titres, tout en bénéficiant des déductions fiscales de l'impôt sur le revenu.

Pour tout renseignement

Abbaye Notre-Dame de Bellaigue
63330 Virlet
FRANCE

04 73 52 33 26